

## Formation en douane : un succès qui ne se dément pas

La formation en douane reste un incontournable dans les entreprises françaises. Un phénomène qui s'explique notamment par la poursuite du processus de certification OEA, la complexité des opérations de commerce international et les modifications permanentes des dispositifs juridiques et règlementaires.

« La formation en matière de douanes et de commerce extérieur demeure une priorité pour les entreprises car c'est un outil de compétitivité » affirme Évelyne Irigaray, délégué général de l'Office de Développement par l'Automatisation et la Simplification du Commerce Extérieur (ODASCE). Cet organisme privé de formation continue est qualifié ISQ-OPQF (Qualification des organismes de formation dans le domaine des métiers spécifiques) et habilité à délivrer des Certificats professionnels de la Fédération de la Formation Professionnelle (CPFFP) pour ses parcours. Il est aussi inscrit sur la liste des associations reconnues par la douane délivrant des certificats de compétence dans le cadre du Code des douanes de l'Union (CDU).

### Le CDU change la donne

« Nous constatons une demande croissante des entreprises en matière de parcours professionnels certifiants en formation continue, structurés pour accéder à un niveau de fonction dans l'entreprise : Assistant, Gestionnaire ou Manager » explique Edwige Ceide, responsable de la formation à l'ODASCE. Mais la formation de base (Sensibilisation), qui permet de s'initier aux rudiments de la douane, rencontre également un vif succès. Pour ce qui est du contenu, il y a

toujours les éléments traditionnels, dits « fondamentaux », tels que le classement douanier des marchandises ou les règles d'origine. Mais le nouveau CDU, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2016, a introduit des changements importants pour l'ensemble des acteurs du commerce extérieur.

### Succès de l'OEA

L'article 18 du texte prévoit que tous les opérateurs souhaitant agir en représentation en douane, directe ou indirecte, doivent être préalablement enregistrés. C'est le cas par exemple des transitaires qui souhaitent réaliser des opérations douanières : ils doivent disposer d'un enregistrement de représentant en douane enregistré (RDE). « Nous constatons une demande accrue de formation de la part des transitaires » note Edwige Ceide. On constate, par ailleurs, un intérêt croissant des entreprises pour le statut d'Opérateur Economique Agréé (OEA). Environ 200 entreprises tricolores ont obtenu ce précieux label en 2018. Selon les statistiques de l'Union européenne, il y avait 1 663 certifications OEA en France à la date du 2 février 2019, un chiffre encore bien inférieur à celui de l'Allemagne (6 346). La Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) encourage l'obtention de cette certi-

fication. Elle est même à l'origine de la création des clubs OEA qui réunissent les partenaires institutionnels en région et les entreprises bénéficiant de ce statut.

### Dématérialisation croissante

« Il y a une réelle marge de progression en matière de certification OEA » souligne Évelyne Irigaray. Le nouveau CDU a introduit la notion de compétence douanière comme condition d'attribution. Cet aspect a incontestablement boosté les demandes de formation auprès de l'ODASCE.

### « Il y a une réelle marge de progression en matière de certification OEA »

Une autre tendance importante est le développement des prestations intra-entreprise. « La demande a fortement augmenté au cours de la période récente. Dès que quatre salariés sont concernés, cette modalité devient avantageuse » indique Edwige Ceide. Enfin, la dématérialisation suscite aussi un besoin de formation car elle oblige à maîtriser un minimum de connaissance. « Le phénomène n'est pas nouveau mais le nouveau CDU a eu un effet d'accélération » conclut Évelyne Irigaray.



## Des réponses aux besoins des entreprises

Initiation pour débutants, formation Manager, préparation à l'OEA... L'ODASCE apporte une large palette de formations adaptées aux besoins des entreprises en matière douanière. Témoignages de trois entreprises ayant suivi ces formations.



Sophie Duchêne, Mirion Technologies (MGPI) SAS

### « Un appui pour obtenir la certification OEA »

Spécialisée dans la conception et la commercialisation d'équipements et de solutions innovantes dans le domaine de la radioprotection, la société Mirion Technologies (MGPI) SAS, une des filiales françaises du groupe Mirion Technologies, est concernée par les questions de contrôle des exportations (Export Control) pour une partie de son offre. « J'ai eu recours à l'ODASCE afin de comprendre les mécanismes de l'Export Control, d'appréhender les risques et de pouvoir en mettre en place les processus dans l'entreprise » affirme Sophie Duchêne, coordinatrice import/export control & douane de la société.

La société a par la suite eu recours régulièrement aux formations de l'ODASCE, dont elle est membre. Ce cumul de connaissances a été particulièrement utile lorsque la décision a été prise de solliciter une certification d'Opérateur Économique Agréé (OEA).

« Les formations suivies à l'ODASCE, par exemple, en matière

de règles d'origine et de nomenclature douanière, ont été très utiles pour l'obtention de l'OEA-C en 2014 » souligne Sophie Duchêne, qui est actuellement candidate à la certification ODASCE « Manager la fonction Douane, spécialité Export Control ».

« Un nombre croissant de donneurs d'ordres internationaux exigent la certification OEA dans leurs cahiers des charges » indique Sophie Duchêne. Par ailleurs, les accords de reconnaissance mutuelle entre pays se multiplient et la certification rassure les clients en matière de savoir-faire douanier. « L'OEA est parfois incontournable mais c'est toujours un plus » ajoute-t-elle.

La certification OEA doit être renouvelée tous les trois ans et l'entrée en vigueur du nouveau Code des douanes de l'union (CDU), le 1<sup>er</sup> mai 2016, a apporté des changements importants en matière de réglementation. Le fait de continuer à suivre des formations de manière régulière a donc été utile également pour le renouvellement de la certification en 2017.

Deux questions à Edwige Ceide, responsable de la formation à l'ODASCE

### « L'objectif de notre Colloque sera de comprendre et d'anticiper le futur en matière de données douanières »

**DE QUELLE FAÇON L'ODASCE S'ADAPTE-T-ELLE À L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE FORMATION EN DOUANE ?**

Outre la croissance du volume de formations, nous constatons également que les besoins des entreprises évoluent et nous adaptons notre offre en permanence. Chaque année, nous proposons de nouveaux modules ou nous modifions ceux qui existent. En 2019, par exemple, nous avons décidé de scinder notre module sur la sensibilisation à la réglementation des accises en deux : l'un est consacré aux alcools, l'autre aux produits énergétiques.

Pour ce qui est de la formation intra-entreprise, nous proposons quasiment l'ensemble de notre catalogue. Nous pouvons aussi adapter, sur la base d'un cahier des charges, certains de nos modules, voire en créer de nouveaux, afin de tenir compte des demandes spécifiques exprimées par les entreprises. Dans tous les cas de figure, nous sommes en mesure de proposer une offre de formation sur-mesure, parfaitement adaptée aux besoins de nos clients.



**POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER L'ÉDITION 2019 DU COLLOQUE DE L'ODASCE ?**

L'ODASCE organise tous les deux ans un colloque. L'édition 2019 se tiendra à Lille les 27 et 28 novembre 2019. Le thème choisi est : « DOUANE ET TRAÇABILITÉ : DE LA FICTION À LA RÉALITÉ ». La douane est entrée dans une nouvelle étape de son développement, celle de la dématérialisation qui va se poursuivre avec l'application progressive du nouveau Code des douanes

de l'Union (CDU).

La traçabilité est un sujet que nous traitons abondamment dans nos formations. C'est un thème transversal car il concerne l'ensemble des services de l'entreprise. La dématérialisation oblige à identifier, comprendre et maîtriser les flux de données. Les nouvelles technologies, telles que la blockchain, représentent un enjeu crucial. Les aspects juridiques et réglementaires, notamment en matière de stockage de données, sont également très importants. Tous ces éléments seront étudiés lors du colloque.

Toutes les informations sur le site de l'association : [www.odasce.asso.fr](http://www.odasce.asso.fr)



Pierre Delon, Eagle Industry France

## « Une formation utile presque au quotidien »

« Mon objectif principal était d'acquérir la compétence douanière » affirme Pierre Delon, responsable logistique et supply chain chez Eagle Industry France, filiale française de l'équipementier automobile japonais EKK, qui fabrique des valves pour les compresseurs de climatisation. Pierre Delon est le responsable des questions douanières dans l'entreprise et l'interlocuteur des prestataires extérieurs. « Je souhaitais connaître les évolutions réglementaires intervenues à la suite de la mise en place du nouveau CDU et disposer du savoir-faire en matière douanière indispensable dans mon métier ». Avec en ligne de mire, à terme, l'obtention de la certification OEA.

Pierre Delon a suivi en 2018 le parcours certifiant Manager douane, une formation en 18 jours étalée sur une durée d'un an. La soutenance d'un mémoire lui a permis d'achever le cursus avec succès et d'obtenir la certification ODASCE de niveau « Manager Douane ».

« J'ai découvert l'existence de leviers d'optimisation en matière de schémas douaniers et j'ai appris à mettre en place des solutions intéressantes pour mon entreprise » affirme-t-il. « Nous avons beaucoup travaillé sur des sujets tels que les incoterms, les régimes spécifiques, les règles d'origine ou les destinations particulières ». Le sujet du mémoire a concerné les schémas douaniers qui permettent l'exemption de droits de douane, une thématique qui concerne directement les équipementiers automobiles qui réalisent un grand nombre d'opérations de transformation.

« La formation suivie à l'ODASCE m'est utile presque au quotidien ». Elle a coïncidé avec la fin de la négociation et la signature, le 17 juillet 2018, de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Japon, qui a des conséquences concrètes pour la société avec une exemption de droits de douane sur la quasi-totalité des flux avec le Japon. « La formation m'a été particulièrement utile pour la vérification, produit par produit, des règles d'origine » conclut-il.

Joanna Chmura, groupe Vallourec, et certifiée par l'ODASCE en 2018

## « La théorie mais aussi la pratique »



Après une carrière dans le développement commercial, Joanna Chmura a été nommée expert douane au sein de la Région Europe-Afrique du groupe Vallourec qui fournit des solutions tubulaires de référence notamment pour les secteurs de l'énergie « En tant que cadre commercial, je ne connaissais que les éléments de base de la douane. J'avais besoin d'une formation pour mon nouveau poste et je me suis tournée vers l'ODASCE » affirme-t-elle.

Joanna Chmura a démarré en 2016 le parcours certifiant Manager douane. La formation a été clôturée en juillet 2018 avec la soutenance du mémoire. « Cette durée de presque deux ans est la bonne car le contenu est très intense : c'est une formation très solide et bien adaptée à nos enjeux » affirme-t-elle. Vallourec est un groupe mondial avec une cinquantaine d'usines implantées dans une vingtaine de pays. Récemment, les flux internationaux se sont intensifiés au niveau international entre les différents unités de production, ils se sont également complexifiés, d'où un véritable challenge pour les fonctions logistique et douane du groupe. « La formation de l'ODASCE m'a permis de bien identifier les diagnostics douaniers à la fois opérationnels, réglementaires et structurels, ainsi que de disposer des outils et du savoir-faire nécessaires pour apporter les recommandations pour chaque domaine mentionné. Les divers

modules de la formation m'ont aidé à élaborer la feuille de route pour les priorités du service douane de la région Europe Afrique et tout particulièrement pour la France, en toute cohérence avec la stratégie régionale du groupe », indique Joanna Chmura. « En définitive, l'ODASCE m'a apporté une formation aussi bien théorique que pratique. J'ai pu acquérir une vision stratégique et opérationnelle de la douane », conclut-elle.

Pour finir, cette formation permet de vite appréhender les enjeux et le vaste domaine d'intervention de la fonction douane, à la fois en interne dans des services très diversifiés, et de travailler avec les autorités douanières, les transitaires et les fiscalistes en externe. Pour conclure, la possibilité de rencontrer et d'échanger les expériences avec des confrères et comparer l'approche des Douanes dans les autres sociétés est une formidable opportunité.

PARCOURS ASSISTANT	PARCOURS GESTIONNAIRE	PARCOURS MANAGER
10 jours non consécutifs	13 jours non consécutifs	18 jours non consécutifs
2 ans max	2 ans max	2 ans max
Douane	Douane	Douane
Spécialisation en option ✗	Spécialisation en option : ✓	Spécialisation en option : ✓
Rapport de situation	Accises	Accises
	Export Control	Export Control
	Mémoire	Mémoire
	Critère de compétence	Critère de compétence

En partenariat avec :

# Formations



Export Control



Douane



Accises

Retrouvez les formations continues ODASCE :



Intra-entreprises



Interentreprises



Parcours

L'Expert des entreprises qui passent les **frontières**

